



MON QUARTIER



Journal du Conseil de quartier n°2
Butte-aux-Cailles/Daviel/Boussingault



Interview

Les trois ans de travaux majeurs sur la parcelle de l'ancien bâtiment de Télécom ParisTech, située entre les rues Barrault, Vergniaud, Daviel et Tolbiac, se sont achevés cet été. Le complexe immobilier accueille désormais ses premiers habitants. Le Conseil de quartier 2, qui a suivi de près ces travaux, est allé à la rencontre de Nicolas Brenner, sous-directeur de construction chez RIVP (Régie Immobilière de la Ville de Paris), qui a partagé avec nous les détails et les enjeux de ce projet.

Restructuration des bâtiments de l'ancien site de l'École Télécom ParisTech



Nicolas, pourriez-vous nous dire quelques mots sur la RIVP pour commencer ?

La RIVP est le deuxième bailleur social parisien. C'est une société d'économie mixte dont les principaux actionnaires sont la Ville de Paris et la Caisse des Dépôts. Actuellement, la RIVP gère plus de 64 000 logements, principalement à Paris, et un peu en banlieue parisienne (environ 8 % du total, un chiffre en augmentation ces dernières années en raison de nouvelles constructions en région). Elle gère également plus de 200 000 m² de locaux tertiaires et 3 300 locaux commerciaux et emploie environ 1300 salariés, dont la moitié sont des gardiens d'immeubles.

Le projet de réhabilitation des bâtiments de l'école Télécom fait-il partie de votre activité habituelle ou est-il exceptionnel ?

La RIVP a l'expérience des grands projets à usage mixte dans des environnements à forte densité urbaine. Chaque année, nous construisons entre 1 000 et 1 500 logements. Toutefois, ce projet reste singulier par son ampleur : la parcelle fait 10 000 m² et, en plus, la Ville souhaitait conserver l'usage de l'enseignement et de la recherche, tout en préservant le patrimoine architectural.

Pouvez-vous nous décrire les spécificités de ce chantier de réhabilitation ?

Ce chantier a été marqué par plusieurs défis, dont la pandémie de Covid-19 et les fluctuations géopolitiques qui ont fortement impacté l'approvisionnement et le coût des matériaux. Malgré ces difficultés, nous sommes particulièrement fiers d'avoir pu respecter presque parfaitement le calendrier prévu : le chantier n'a pris qu'un mois de retard, pour un total de 36 mois de travaux.

Nous sommes également satisfaits des démarches mises en œuvre pour mieux maîtriser les nuisances du chantier, qui ont permis de les minimiser : nous avons imposé aux entreprises de construction d'utiliser des techniques les plus silencieuses possibles lors des travaux de démolition et de gros œuvre, et des sonomètres ont été installés pour surveiller en temps réel les niveaux de bruit. Cela nous a permis d'intervenir rapidement quand c'était nécessaire. Enfin, une place importante a été réservée à l'environnement via la végétalisation de la parcelle ainsi que la création d'un site d'agriculture urbaine en toiture.

En ce qui concerne le complexe lui-même, le cœur du projet est le centre de recherche parisien de l'INRIA (Institut National de Recherche en Informatique et en Automatique), un acteur de renommée mondiale, avec 500 postes de travail pour les chercheurs et un amphithéâtre de 130 places. Le site comprend aussi 343 logements étudiants entièrement rénovés, gérés par le Crous, ainsi que 120 logements sociaux, parmi lesquels des logements spécifiques pour les artistes.

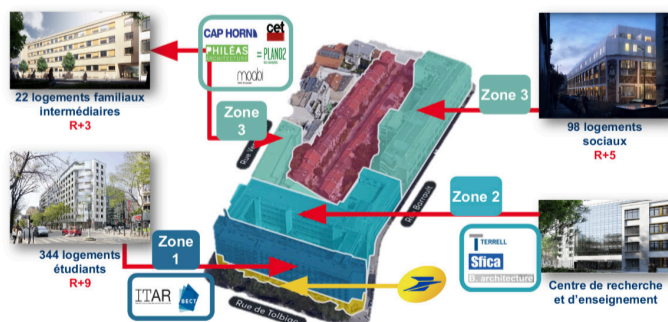
Selon vous, comment ce projet va-t-il transformer le quartier ?

Je pense que l'arrivée des étudiants, des chercheurs et des nouveaux habitants va dynamiser le quartier, notamment pour les commerces de proximité. L'apport de mixité sociale est également un objectif important pour la RIVP et la mairie d'arrondissement. Cette mixité permet de créer des quartiers plus équilibrés et inclusifs en rapprochant des habitants aux profils économiques et culturels variés. En intégrant différents types de logements sociaux (PLI- Prêt locatif intermédiaire, PLUS - Prêt Locatif à Usage Social, PLS- Prêt Locatif Social, et PLAI Prêt Locatif Aidé) et en prévoyant des ateliers pour les artistes, nous favorisons la diversité des usages et des populations. Cela contribue à renforcer le tissu social, à éviter la ségrégation et à améliorer la cohésion.

En quoi les logements réservés aux artistes se distinguent-ils des autres logements ? Quels types de profils visez-vous ?

Ces logements sont plus grands que les logements standards, de 10 à 15 m² supplémentaires, pour laisser de l'espace aux ateliers. Certains disposent de pièces à double hauteur pour permettre l'installation d'œuvres volumineuses. Ces appartements vont du T1 au T5, avec des surfaces variantes entre 50 et 115 m².

Tous les profils artistiques sont éligibles pour ces logements : peinture, sculpture, photographie, spectacle vivant, cinéma, musique, décoration, écriture, arts numériques... Les attributions d'ateliers d'artistes se font sur condition de ressources (en respectant les plafonds des logements sociaux). Les demandeurs doivent présenter un dossier de leur travail qui sera examiné par une commission qualifiée.



Les artistes doivent être inscrits à la Maison des Artistes, et les candidatures sont gérées par la Direction des Affaires Culturelles (DAC) de la Ville de Paris, en concertation avec la mairie d'arrondissement, ou la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) en fonction des réservataires.

Existe-t-il d'autres projets similaires pour les artistes à Paris ou en Île-de-France ? La RIVP entretient-elle un lien avec les artistes une fois installés ?

La Ville de Paris soutient régulièrement la création de logements-ateliers pour les artistes, avec une dizaine de nouveaux ateliers créés chaque année. Depuis 2007, la RIVP a produit environ 120 logements-ateliers, dans des opérations telles que le 16/18 rue Ginoux dans le 15^e arrondissement (livré en 2016), le 9 rue Cadet (Hôtel Cromot du Bourg, livré en 2018), ou encore le 58 rue de la Mouzaïa (livré en 2019).

La RIVP compte dans sa structure trois départements principaux : construction, patrimoine, et gérance. Le département de gérance, via ses agences, organise régulièrement des événements avec les locataires ou en partenariat avec des associations de locataires, pour renforcer le lien social dans nos immeubles. Nous encourageons également les initiatives qui valorisent les actions culturelles ou sociales, y compris avec les artistes.

Les premiers habitants commencent à s'installer. Un dernier mot pour nos lecteurs à ce sujet ?

Je suis très fier de voir les premiers habitants prendre possession de leurs logements. Ce complexe immobilier est bien plus qu'une simple construction : c'est le fruit de plusieurs années de travail collectif, avec une volonté forte de créer un lieu de vie agréable, fonctionnel, et respectueux de l'environnement. Nous avons mis l'accent sur la qualité de vie, avec des espaces communs propices à la convivialité, comme la toiture dédiée à l'agriculture urbaine, ouverte aux résidents. J'espère que chacun trouvera y sa place et que cette réalisation contribuera à enrichir le quartier.



Appartement d'artiste

Suivez l'actualité du Conseil de quartier 2
Butte-aux-Cailles/Daviel/Boussingault

Conseil de quartier n°2
Butte-aux-Cailles / Daviel
Boussingault

Mairie du 13^e
1 place d'Italie
75 634 Paris Cedex 13
www.mairie13.paris.fr

Rédactions et photos : Cathy Barbou, Béatrix Marry, Marie-Claude Perrin et Katia Sogreeva,

Conception graphique : Sara Khanich



Ce festival était programmé en partenariat avec le Fil Rouge / Cie les Petits Chantiers et le Conseil de quartier n°2 (Butte aux Cailles, Daviel, Boussingault) durant les portes ouvertes des Lézarts de la Bièvre. Ce festival a pour but de faire découvrir les ateliers d'artistes et de créer des liens entre les différents arts.

Il s'est tenu :

- au Fil Rouge 4 rue Wurtz
- à la Petite Russie 22 rue Barrault
- sur la Butte aux Cailles 25 rue Alphand
- à la Fabrique Contemporaine 30 rue Vergniaud
- au centre Victoire Tinayre 24 rue Daviel
- à la Maison Fraternelle 37 rue Tournefort (Paris 5^{ème})

Avec au programme :

- du théâtre (théâtre de fortune)
- de la musique (V&You)
- de la danse (quadrille parisien, l'ombre de soi)
- des déambulations (mimes parisiens, ô les masks)
- un atelier d'improvisation

Prochaines journées portes ouvertes
des Lézarts de la Bièvre :
24-25 mai 2025



ANIMATIONS DANS LE QUARTIER

Fin septembre, le Conseil de quartier 2 a organisé un événement festif et convivial pour mettre en lumière les différentes cultures présentes dans notre périmètre. Cet événement s'est inscrit dans le cadre du dispositif parisien "Kiosques en fête", qui encourage l'animation des kiosques à travers la ville.

Paris compte une quarantaine de kiosques disséminés dans ses parcs et zones vertes. D'origine turque, le mot kiosque signifie « pavillon de jardin ».

À l'origine, ces pavillons se trouvaient dans les jardins chinois et ont inspiré les jardins anglais au XVIII^e siècle. Ce modèle s'est ensuite répandu en France. Ces kiosques accueillent des animateurs musicaux et des bals, d'abord payants. Au tout début du XIX^e siècle ils deviennent gratuits et sont plébiscités par les familles. Cependant, avec le temps, leur popularité a décliné. Ces dernières années, la Mairie de Paris s'est efforcée de redonner vie à ces espaces en les mettant à la disposition d'associations pour y organiser des événements.

C'est ainsi que le Conseil de quartier 2, en collaboration avec le Conseil de quartier 1, a choisi d'animer le kiosque Auguste Blanqui le dimanche 29 septembre. La matinée a débuté par une lecture de contes des pays du monde, réalisée par Marielle, membre du bureau d'animation du Conseil de quartier 2, accompagnée par un accordéoniste. Ce moment ludique a rassemblé une trentaine de personnes, dont de nombreux enfants de 0 à 10 ans.

En parallèle, le projet «Circul'Livres» — une initiative d'échange de livres entre habitants — s'est installé autour du kiosque, attirant l'attention des passants curieux ainsi que des habitués fidèles à cette activité culturelle.

La matinée a pris un ton encore plus festif grâce à l'association Difé Kako, qui a offert un mini-concert de musique créole. Le public se retenait à peine de danser, tant le rythme invitait à la fête. Anne-Béatrice, représentante de l'association Quadrille Parisien et membre du bureau d'animation, a ensuite fait une apparition remarquée dans un costume traditionnel français du début du XIX^e siècle, partageant avec les participants des histoires sur la musique et les danses de cette époque.

Pour conclure en beauté, deux élèves du théâtre Mandapa (6 rue Wurtz), accompagnées de leur professeur, ont ébloui le public avec une danse indienne raffinée, riche en couleurs et en grâce.

Ce matin-là, le kiosque Auguste Blanqui a littéralement vibré au rythme des musiques et des danses du monde, incarnant parfaitement l'esprit de «Kiosques en fête».

Un après-midi familial : «Fête de la rue aux enfants»

Le Conseil de quartier 2 a pris part à l'animation organisée par la Mairie du 13^e arrondissement de Paris, rue de la Providence, le samedi 28 septembre. Cet événement s'est déroulé en collaboration avec l'association Cie Les Petits Chantiers (4 rue Wurtz) et les associations de parents d'élèves de l'école Providence.

La portion de la rue située devant l'école Providence a été récemment rendue piétonne. À cette occasion, la Mairie a souhaité inviter les familles du quartier à s'approprier cet espace, autour de quelques animations ludiques et des gâteaux.

Le Conseil de quartier 2 a proposé un quiz sur l'histoire et la vie actuelle du quartier de la Butte-aux-Cailles qui a rencontré un franc succès. À travers dix questions, les participants ont pu tester leurs connaissances tout en découvrant des faits surprenants sur ce lieu emblématique du 13^e arrondissement.

Les familles se sont prêtées au jeu. De nombreuses bonnes réponses ont été données, mais une question a particulièrement intrigué le public :

«Y a-t-il vraiment une butte à la Butte-aux-Cailles ?»

Une question plus difficile qu'il n'y paraît, qui a suscité beaucoup de réflexions amusées. Et vous, connaissez-vous la réponse ?



EXPOSITIONS

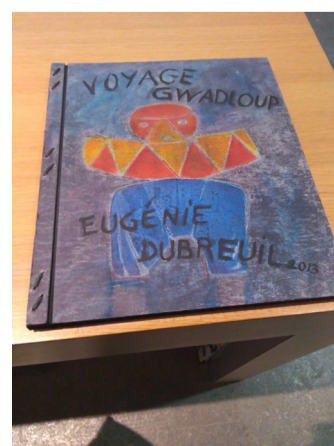
Entre les 12 et 19 octobre s'est tenue au conservatoire Maurice Ravel du 13^e une exposition « Métis/Métissage » dans laquelle nos deux artistes du quartier Eugénie Dubreuil et Marcel Rodriguez ont exposé (cf. deux photos).

Faute d'avoir trouvé un local dans l'arrondissement pour accueillir sa collection « La Musée » (voir nos journaux N°7 et N°17), Eugénie Dubreuil vient de faire don de 500 œuvres d'artistes femmes au musée Sainte-Croix de Poitiers. Une exposition lui est consacrée entre le 6 décembre 2024 et le 18 mai 2025.

Marie-Claude Deshayes-Rodriguez (voir notre journal N°13), licrière-créatrice, a quant à elle exposé des œuvres à la Galerie du Montparnasse entre le 1^{er} et le 12 septembre derniers.



Marie-Claude Deshayes-Rodriguez



Eugénie Dubreuil



Marcel Rodriguez